



141^e Assemblée de l'UIP

Belgrade (Serbie)
13-17 octobre 2019



Dialogue des Présidents de parlement sur la gouvernance

Mardi 15 octobre 2019, 14 h 30 - 17 h 30
Salles 3/1 et 15/1 (premier étage), Bâtiment A, Centre Sava

Note d'orientation

Le Dialogue des Présidents de parlement organisé au cours de la 141^e Assemblée représente une plateforme d'échanges politiques de haut niveau et fait suite au premier Dialogue, qui s'est tenu à Doha en avril 2019. En se concentrant sur les moyens concrets de renforcer la gouvernance et le rôle des parlements, il contribuera de manière significative à la Conférence mondiale des Présidents de parlement, qui doit avoir lieu en 2020.

Dans un monde en rapide évolution, les parlements rencontrent des difficultés grandissantes qui compromettent leur autorité et leur capacité à agir au nom du peuple. Ils cherchent donc à moderniser l'institution parlementaire de sorte à maintenir un lien étroit avec la société.

En parallèle, la demande des citoyens en faveur d'une bonne gouvernance ne cesse d'augmenter. Les populations s'inquiètent de la manière dont les gouvernements fonctionnent – une étude menée à l'échelle mondiale en 2018 a conclu que 58 pour cent des personnes interrogées ont le sentiment que leurs gouvernements n'agissent pas dans leur intérêt¹. Les populations veulent faire entendre leur voix et leurs préoccupations. Ils demandent que leurs problèmes figurent au premier rang des priorités de leurs gouvernements. Ces problèmes englobent la pauvreté, la gouvernance, la paix, la sécurité, l'économie, le chômage, les droits de l'homme et de nombreux autres sujets faisant partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui, comme son titre l'indique, devrait être réalisé d'ici 2030.

Au cours de la première série de discussions, les Présidents de parlement seront confrontés à des déclarations difficiles et devront proposer des réponses aux questions suivantes : À quels défis la démocratie doit-elle aujourd'hui faire face ? Quelles sont les prévisions économiques pour 2020 et à quoi la génération suivante doit-elle s'attendre ? Leurs réponses devront tenir compte des évolutions technologiques et de leur impact sur les politiques et l'économie aux niveaux mondial et national. Après l'introduction en plénière, les Présidents de parlement seront répartis en deux groupes afin d'organiser des discussions interactives, de partager des bonnes pratiques et de proposer des solutions créatives en lien avec les domaines clés suivants :

a) Développement et économie

Selon l'ONU, les Objectifs de développement durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. En répondant aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat et à la dégradation de l'environnement, les ODD visent à apporter la paix et la justice pour tous. Les ODD sont tous liés, c'est pourquoi il est important de les atteindre, ainsi que leurs cibles, d'ici 2030 afin de ne laisser personne de côté.

¹ Source : *Democracy Perception Index 2018*, étude menée par Dalia Research en collaboration avec Alliance of Democracies et Rasmussen Global. L'étude, menée en juin 2018, a pris en compte 125 000 personnes interrogées dans 50 pays.
www.allianceofdemocracies.org/wp-content/uploads/2018/06/Democracy-Perception-Index-2018-1.pdf

Comment les parlements peuvent-ils transformer la planète en à peine dix ans ? Quels nouveaux moyens peuvent-ils mettre en œuvre pour s'efforcer de mener à bien le programme de développement ? De quelle manière les engagements en termes d'allocation des budgets et le financement du développement peuvent-ils aider à aller de l'avant ? Comment peut-on utiliser notre responsabilité en matière de représentation pour mobiliser les électeurs ?

La crise financière de 2008 a mis en lumière les insuffisances des règles nécessaires pour garantir une économie mondiale solide et prospère. Après une longue période de stagnation, l'économie mondiale commence enfin à s'améliorer, mais fait inévitablement face à de nouvelles turbulences plus nombreuses. S'ils veulent s'attaquer aux problèmes structurels qui continuent à entraver les avancées dans le cadre du Programme 2030, les responsables politiques doivent élargir leur mandat en matière économique afin de faire face à une tendance croissante à l'automatisation, aux guerres commerciales actuelles et aux impositions de droits de douane.

Comment assurer des emplois et des salaires meilleurs dans un contexte de révolution industrielle ? Comment intégrer les nouvelles générations dans ce processus ? Comment mettre les nouvelles technologies à profit pour renforcer nos économies et nous acquitter au mieux de nos tâches en tant que parlementaires ?

b) Sécurité et droits de l'homme

Un état de droit solide qui protège et promeut les droits de l'homme contribue à réduire les crimes violents en offrant des moyens et des procédures légitimes pour résoudre les conflits. La réalisation du Programme 2030 implique le respect des droits de l'homme, ce qui permet de prévenir les conflits et de créer des conditions de sécurité propices pour tous.

Sécurité et droits de l'homme ne sont pas nécessairement antinomiques. Comment peut-on alors réconcilier au mieux la promotion et le respect sans réserve des droits de l'homme dans un contexte précaire et de menaces pour la sécurité des populations ? Quels sont les nouveaux défis à surmonter en termes de sécurité ? Comment modifier nos lois de sorte à créer des sociétés sûres respectueuses des droits de l'homme ? Comment faire face aux défis posés par la criminalité organisée et le terrorisme ?

* * * * *

Chaque groupe partagera ensuite ses conclusions et ses principaux plans d'action au cours d'une séance plénière de conclusion. Ce deuxième Dialogue des Présidents de parlement présentera des recommandations concrètes sur la manière de traduire les discussions en propositions législatives, budgétaires et politiques tangibles.